



Programme « Itinéraire Culture »

Séminaire francophone - Automne 2019

Créer pour le jeune public

Dates du 7 au 18 octobre 2019 (inclus)

Contexte Ce programme est proposé par le Ministère de la Culture (Secrétariat général, sous-direction des affaires européennes et internationales / Direction générale de la création artistique) dans le cadre de ses programmes d'échange d'expérience de professionnels étrangers.

Public Ce séminaire s'adresse à des **professionnels francophones confirmés** (administrateurs de structures culturelles, artistes dirigeant des structures culturelles, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) **sans exclusive de zone géographique**, contribuant dans leur pays d'origine à l'élaboration et la conduite de projets culturels.

Les échanges se dérouleront en **français** exclusivement.

Objectifs Le séminaire propose d'aborder, dans l'ensemble des champs de la création artistique (spectacle vivant, arts visuels, création numérique), la création et les dispositifs de médiation pour le jeune public de la toute petite enfance à la sortie de l'adolescence.

La France a développé de manière volontariste et organisée, une politique visant à démocratiser l'offre culturelle, à stimuler la création contemporaine et à former les citoyens de demain.

Cette structuration a été possible grâce à la mobilisation des artistes et des professionnels de la culture qui se sont organisés en réseau, selon différentes modalités sur les territoires.

L'adresse au jeune public résulte ainsi de la collaboration entre artistes, professionnels de la culture, mais aussi enseignants, éducateurs, enfants et familles.

De ce fait, elle mobilise des savoir-faire en matière d'écriture artistique spécifique, de pédagogie, de médiation et nécessite une capacité à faire dialoguer des cultures professionnelles différentes ainsi qu'à prendre en compte la psychologie des enfants et des jeunes.

Ce séminaire, organisé par Scènes d'enfance - ASSITEJ France (sous réserve), rassemblera à Paris et en région, une quinzaine de responsables culturels. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays des participants.

Thèmes Le séminaire abordera, en particulier, les sujets suivants :

- Ecrire pour le jeune public
- L'adresse au jeune public et à la famille
- Economie de la création pour le jeune public
- Le travail des structures en réseau

A l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité :

- d'avoir une vision globale de la politique mise en place en France en matière de création et médiation pour le jeune public ;
- d'identifier différents types d'acteurs culturels actifs (les artistes, les labels et réseaux, les associations, les processus d'organisation d'expositions temporaires) ;
- d'appréhender les différentes adresses : la création participative, la monstration, l'immersion ;
- d'identifier les manières de s'adresser à ces publics selon des tranches d'âge ;



Programme « Itinéraire Culture »

Séminaire francophone - Automne 2019

- de comprendre la manière de mettre en œuvre, y compris économiquement, ce type de création artistique ;
- d'évaluer les enjeux de cette adresse spécifique.

Le séminaire s'appuie sur l'expérience reconnue de Scènes d'enfance - ASSITEJ France et de l'ensemble des structures partenaires.

Prise en charge

Le ministère de la Culture assume :

- les frais pédagogiques ;
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*) ;
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme ;
- les assurances.

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou l'Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

Procédure de candidature

Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du ministère de la Culture (www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation).

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir après avoir émis un avis motivé sur la candidature :

au plus tard le 19 juin 2019 au ministère de la Culture à :
contact-international@culture.gouv.fr

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le ministère de la Culture et Scènes d'enfance - ASSITEJ France qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature ;
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat ;
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés.

INFORMATION

Scènes d'enfance – ASSITEJ (sous réserve)

scenesdenfance-assitej.fr

Ministère de la Culture

Thibault Gerbail : coordinateur des séminaires « Itinéraire Culture » pour la sous-direction des affaires européennes et internationales

Tel : +33 1 40 15 37 08

thibault.gerbail@culture.gouv.fr

et **Fabienne Brütt** : chargée de mission, direction générale de la création artistique, bureau de l'action européenne et internationale

fabienne.brutt@culture.gouv.fr

TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION LOGISTIQUE

Alambret communication

Cecile Corne

cecile@alambret.com

www.alambret.com